

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**FORMATION « SURVEILLANT(E) DE NUIT »**

**Lieu de Formation – NIORT (79)\***

Dates	Nombre de jours
4 au 8 mars 2024	<b>5 jours</b>
8 au 12 avril 2024	<b>5 jours</b>
13 au 17 mai 2025	<b>5 jours</b>
17 au 21 juin 2024	<b>5 jours</b>
9 au 13 septembre 2024	<b>5 jours</b>
30 septembre au 4 octobre 2024	<b>5 jours</b>
4 au 8 novembre 2024	<b>5 jours</b>
<b>Nombre de jours de formation :</b>	<b>35 jours = 245 h</b>

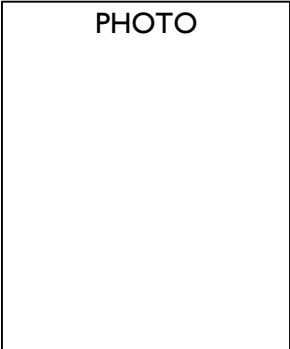
*\* sous réserve du nombre de candidats suffisant ou de places disponibles*

**Sessions stages pratiques :**

Dates	Nombre de jours
25 au 29 mars 2024	<b>35 heures</b>
29 et 30 avril, 2 et 3 mai, 6 et 7 mai 2024	<b>42 heures</b>
3 au 7 juin 2024	<b>35 heures</b>
2 au 6 septembre 2024	<b>35 heures</b>
16 au 20 septembre 2024	<b>35 heures</b>
7 au 10 octobre 2024	<b>28 heures</b>
<b>Nombre de jours de formation :</b>	<b>210 heures</b>

**Renseignements concernant le candidat à la formation :**

Nom :.....  
 Prénom :.....  
 Date de naissance :.....  
 Lieu de naissance :.....  
 Adresse mail :.....  
 Adresse :.....  
 .....  
 Téléphone :.....  
 Fonction actuelle :.....  
 Depuis quelle date :.....



## Financement de la formation :

Pôle-Emploi

Identifiant Pôle-Emploi : .....

Agence Pôle-Emploi : .....

Personnel

CPF  Montant du CPF : .....

Fait à : .....le.....

Signature du Stagiaire

### Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats en cas de demande de dispense
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de 3 mois.

### Dossier à retourner avant **le 15 janvier 2024** à :

IRTS Poitou-Charentes – Secrétariat MM/SN – 1, rue Gynemer - BP 215 – 86005 Poitiers Cedex  
Responsable de la formation : Dominique SYLVESTRE-BARON  
Secrétariat : [sn@irts-pc.eu](mailto:sn@irts-pc.eu) Tél : 05 49 37 60 05

**■ Demande de dispense\* : Tableaux des validations partielles automatiques**

	<b>Blocs de compétences du Certificat de Qualification Professionnel Surveillant(e) de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire</b>			
	<b>Bloc 1</b> Sécurité des personnes et des biens <b>56h</b>	<b>Bloc 2</b> Accompagnement des personnes <b>77h</b>	<b>Bloc 3</b> Participation à l'équipe pluri-professionnelle <b>49h</b>	<b>Bloc 4</b> Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire <b>28h</b>
Qualification professionnelle Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) (Obtenu avant le 01-01-15)	X (Sous réserve de présentation SST- EPI)		X	
Qualification professionnelle Maître(sse) de maison (Obtenu avant le 01-01-15)			X	
Qualification professionnelle Maître(sse) de maison (Obtenu après le 01-01-15)		X	X	
<b>Certifications de Niveau 3</b>				
DEAES Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social		X	X	
DEAS - Diplôme d'État Aide-Soignant		X	X	
SVN – Surveillant(e) Visiteur(e) de Nui en secteur social et médico-social	X	X	X	X
ADVF - Titre professionnel Assistant de vie aux familles		X		
BEP ASSP - Accompagnement Soins et Services à la Personne		X	X	
BEPA - Services aux Personnes		X	X	
CQP Agent de Prévention et de Sécurité	X			
<b>Certifications de Niveau 4</b>				
TMA Titre Moniteur d'Atelier		X	X	
DEME Diplôme d'État de Moniteur Éducateur		X	X	
DETISF Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale		X	X	
Bac Professionnel ASSP Accompagnement Soins et Services à la Personne (et ex. carrières sanitaires et sociales)		X	X	
Bac Professionnel SAPAT Services Aux Personnes et Aux Territoires		X	X	

*\* joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation.  
Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte.*